



9.4.2. PAYSAGE



MATÉRIAUX DE L'OUST

Site du Couëdic - Saint-Abraham (56)

*Dossier de demande d'autorisation d'exploiter une installation
classée pour la protection de l'environnement
Ouverture d'une sablière*



Pierre-Yves Hagneré
Étude paysagère et art des jardins

06 36 66 59 61
pierre-yves.hagneré@orange.fr

Étude paysagère [Mars 2023]

SOMMAIRE

1. Introduction.....	1	4. Impacts paysagers	28
2. État initial.....	2	4.1. Impacts temporaires et impacts permanents	28
2.1. Géomorphologie et relief.....	2	4.2. Des impacts liés aux merlons, au stockage de matériaux et aux surfaces exploitées	28
2.2. Situation par rapport aux unités paysagères.....	6	4.3. Impacts sur les secteurs d’habitat et la voirie de desserte locale	29
2.2.1. <i>La vallée de l’Oust</i>	6	4.4. Impacts sur le tourisme et les loisirs.....	32
2.2.2. <i>Le plateau de Plumelec</i>	6	4.5. Pas d’impact sur le patrimoine protégé.....	32
2.2.3. <i>Les Monts de Caro</i>	7	4.6. Un impact très faible à nul dû à l’effet de cumul des ICPE	33
2.3. L’occupation du sol et les principales structures végétales	8	5. Mesures d’évitement, de réduction, de compensation et d’accompagnement.....	34
2.4. Évolution des structures paysagères durant les dernières décennies	10	5.1. Une mesure d’évitement relative à la végétation périphérique	34
2.5. Le paysage du secteur du projet.....	12	5.2. Une réduction des impacts visuels par la présence des merlons périphériques..	34
2.6. Relations visuelles entre le secteur du projet et son environnement.....	13	5.3. Une mesure de compensation relatives aux haies bocagères	34
2.6.1. <i>Une zone d’influence visuelle très réduite</i>	13	5.4. Précisions techniques relatives aux aménagements	36
2.6.2. <i>Une relation visuelle contenue au réseau routier le plus proche</i>	15	5.3.1. <i>Gestion de la terre végétale</i>	36
2.6.3. <i>Le tourisme</i>	17	5.3.2. <i>Palette végétale et techniques de végétalisation</i>	36
2.6.4. <i>Pas de covisibilité avec le patrimoine protégé</i>	20	5.5. Phasage et estimation du coût des travaux de végétalisation	37
2.6.5. <i>Les autres installations classées pour la protection de l’environnement</i>	21	5.6. Synthèse des impacts et des mesures associés aux effets sur le paysage	38
2.6.6. <i>Résumé de l’état initial et bilan des enjeux paysagers</i>	22	6. Annexes.....	40
3. Présentation du projet.....	24	6.1. Ouvrages et sites internet consultés.....	40
3.1. Éléments essentiels du projet.....	24	6.2. Date du parcours de terrain	40
3.2. Phasage de l’exploitation	24		

Ce document a été mis en page pour une impression en couleur, au format A3 recto-verso. Il contient ainsi des vis-à-vis (notamment entre certaines cartes et leurs commentaires), qu’il convient de respecter pour faciliter la lecture.

1. INTRODUCTION

La présente étude paysagère est une composante du dossier de demande d'autorisation d'ouverture.

Le secteur du projet est situé sur la commune de Saint-Abraham, à environ 1 km au sud du bourg en direction du canal de Nantes à Brest, en rive droite de l'Oust.

Le périmètre d'étude représente 22,86 ha.

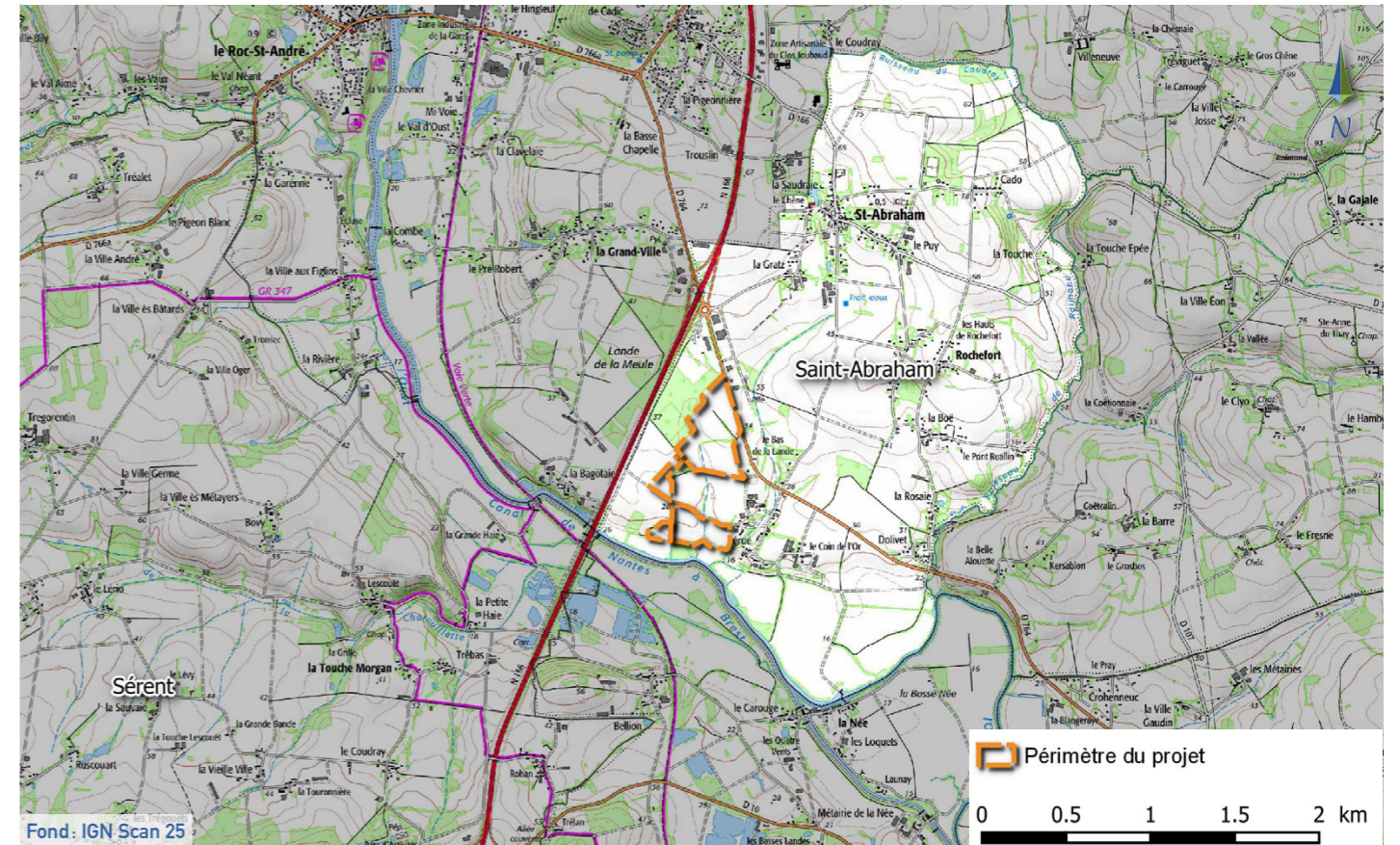
Seront successivement présentées dans cette étude :

- l'analyse du paysage, dont l'objectif est de mettre en évidence les enjeux paysagers du projet: contraintes et potentiels vis-à-vis des structures paysagères et dynamiques présentes sur le territoire, relations visuelles avec les riverains, les voies de communication, les éléments du patrimoine et équipements touristiques, les autres installations classées pour la protection de l'environnement;
- une synthèse du projet d'exploitation;

- l'analyse des effets paysagers du projet et des impacts afférents;
- la proposition de mesures d'évitement, de réduction, de compensation et d'accompagnement relatives au paysage. Ces mesures sont envisagées en cohérence avec les conditions d'exploitation et les mesures relatives aux autres thématiques environnementales (faune et flore, bruit, qualité de l'eau, etc.).

Cette étude prend en compte les recommandations exprimées dans le schéma régional des carrières de Bretagne quand à la préservation des paysages et du patrimoine et au projet de remise en état en fin d'exploitation.

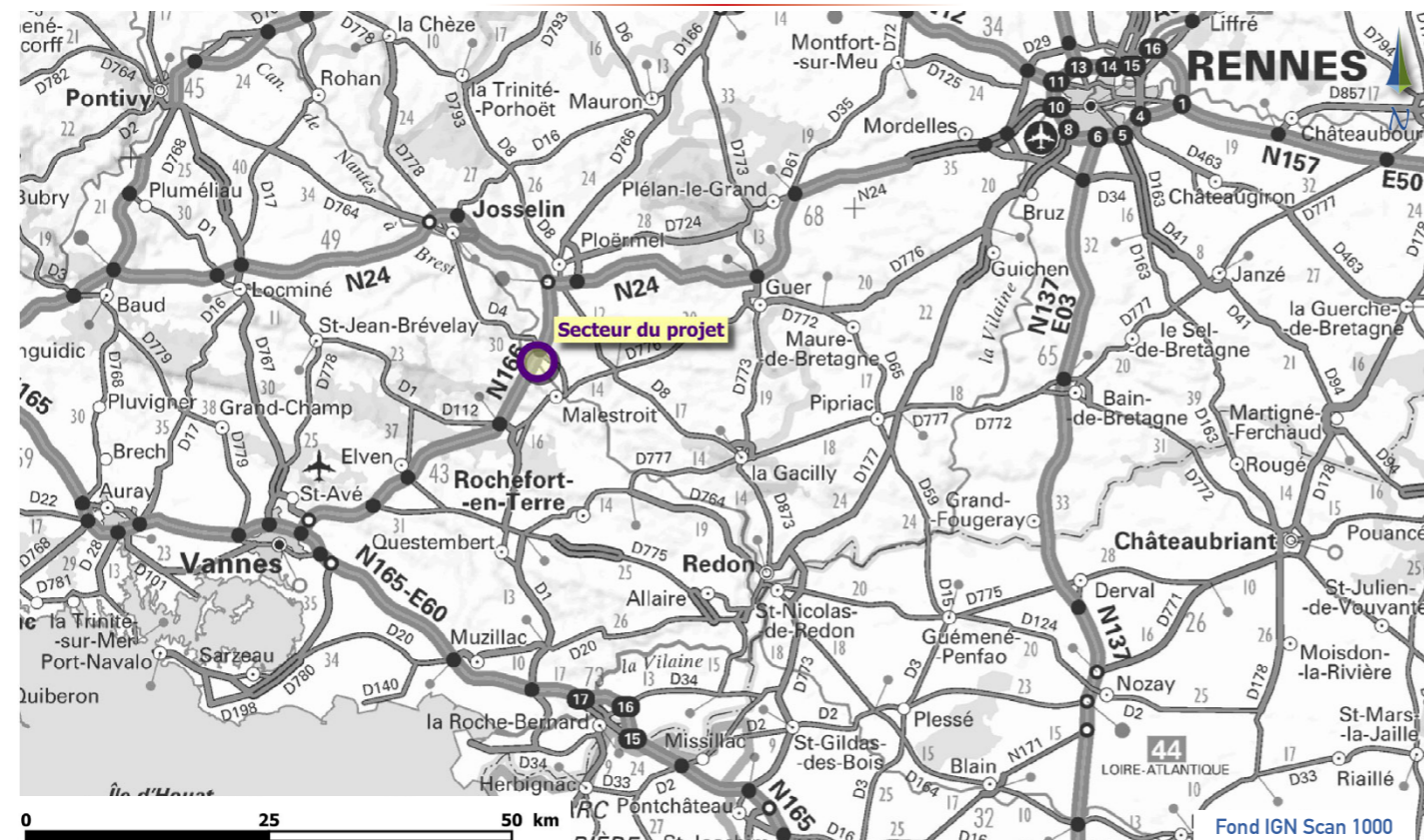
LOCALISATION À L'ÉCHELLE COMMUNALE



PÉRIMÈTRES DU PROJET



LOCALISATION À L'ÉCHELLE RÉGIONALE



2. ÉTAT INITIAL

2.1. GÉOMORPHOLOGIE ET RELIEF

Données consultées: cartes géologiques (BRGM) et notice géologique ; Atlas de l'environnement du Morbihan; Modèle numérique de terrain BD Alti® (IGN); Fonds IGN 1/25000 et 1/100000.

Voir également la carte du relief en page 3.

Le Massif armoricain est issu d'une ancienne chaîne de montagne, la chaîne hercynienne, formée à la fin du Paléozoïque (entre 450 et 300 millions d'années).

« Pendant la formation de la chaîne hercynienne, les roches présentes antérieurement ont été :

- transformées en roches métamorphiques par enfouissement à très grandes profondeurs. Les roches ainsi formées sont des schistes, des micaschistes ou des gneiss [...].
- traversées par des poches de magma, qui en se refroidissant ont donné des roches plutoniques comme la diorite, le gabbro et surtout le granite.
- déformées. Les différentes roches ont été plissées et même fracturées (formation de failles). La déformation marquant la géologie et le relief morbihanais est le Cisaillement sud-armoricain.¹ Ce cisaillement correspond sur la carte ci-contre aux successions longilignes orientées est-ouest, dans lesquelles alternent différents types de roches. À la traversée du Morbihan, il est le support géologique des Landes de Lanvaux.

Le secteur du projet se situe au nord de ce cisaillement, à la frange d'une zone sédimentaire récente (Holocène) qui correspond ici à la vallée de l'Oust. Celle-ci traverse un plateau montueux aux origines beaucoup plus anciennes (Briovérien).

Dans la vallée, l'altitude avoisine les 20 m NGF, puis elle s'élève rapidement sur le plateau : elle dépasse les 70 m à la Chapelle-Caro, tandis qu'au sud, le premier plissement des Landes de Lanvaux dépasse les 120 m NGF.

1 Source: atlas des paysages du Morbihan

Sédimentaire et volcanisme

q3 - Holocène

q2 - Pléistocène moyen et supérieur

pp1 - Pliocène - Pléistocène inférieur

s - Silurien

o2 - Ordovicien supérieur

o1 - Ordovicien inférieur et moyen

o - Ordovicien

od1 - Ordovicien - Devonien inférieur

b2k - Néoprotérozoïque (Briovérien supérieur) - Cambrien

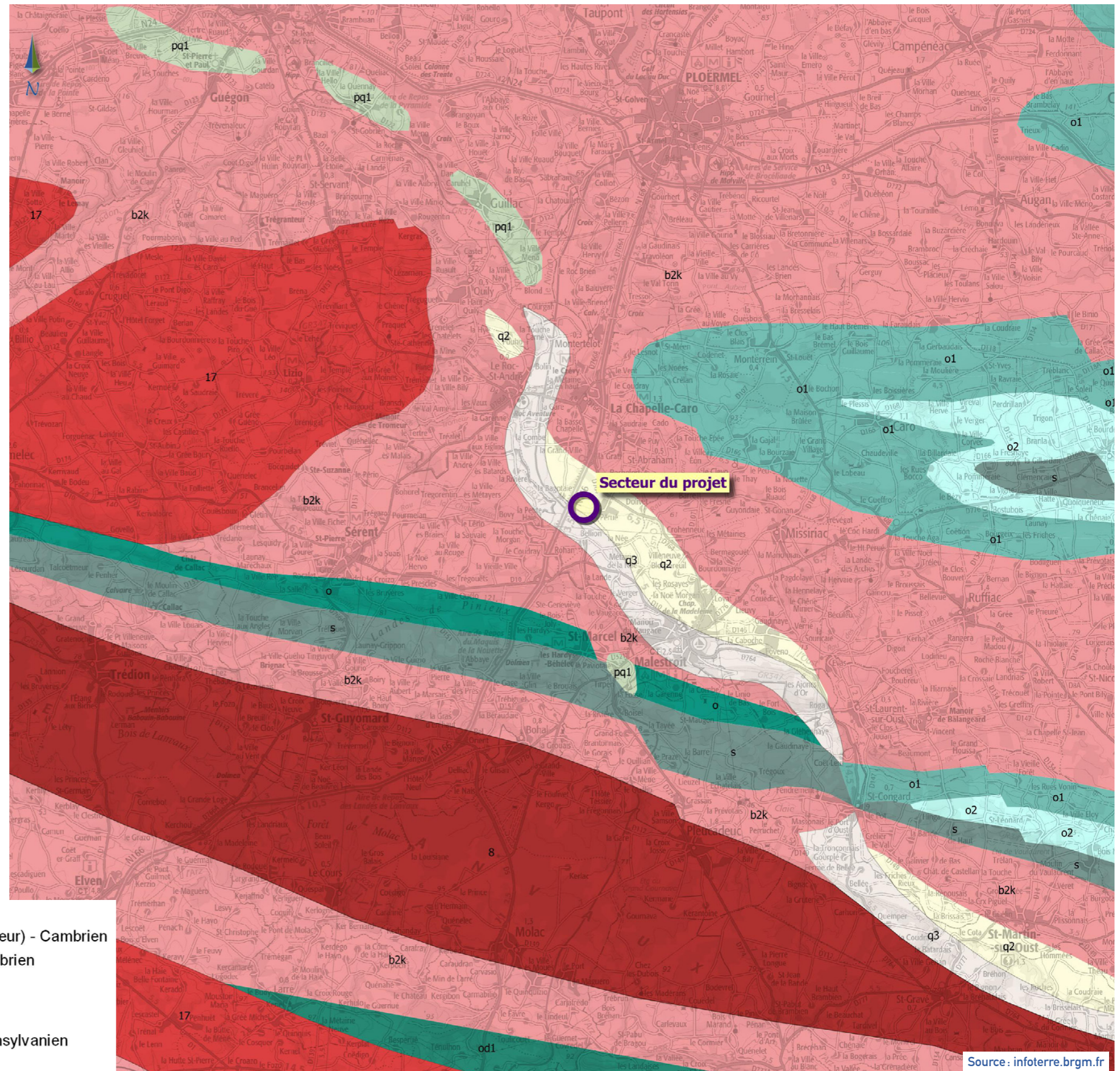
bk - Néoprotérozoïque (Briovérien) - Cambrien

Plutonisme

17 - Plutonisme - Dinantien moyen - Pennsylvanien

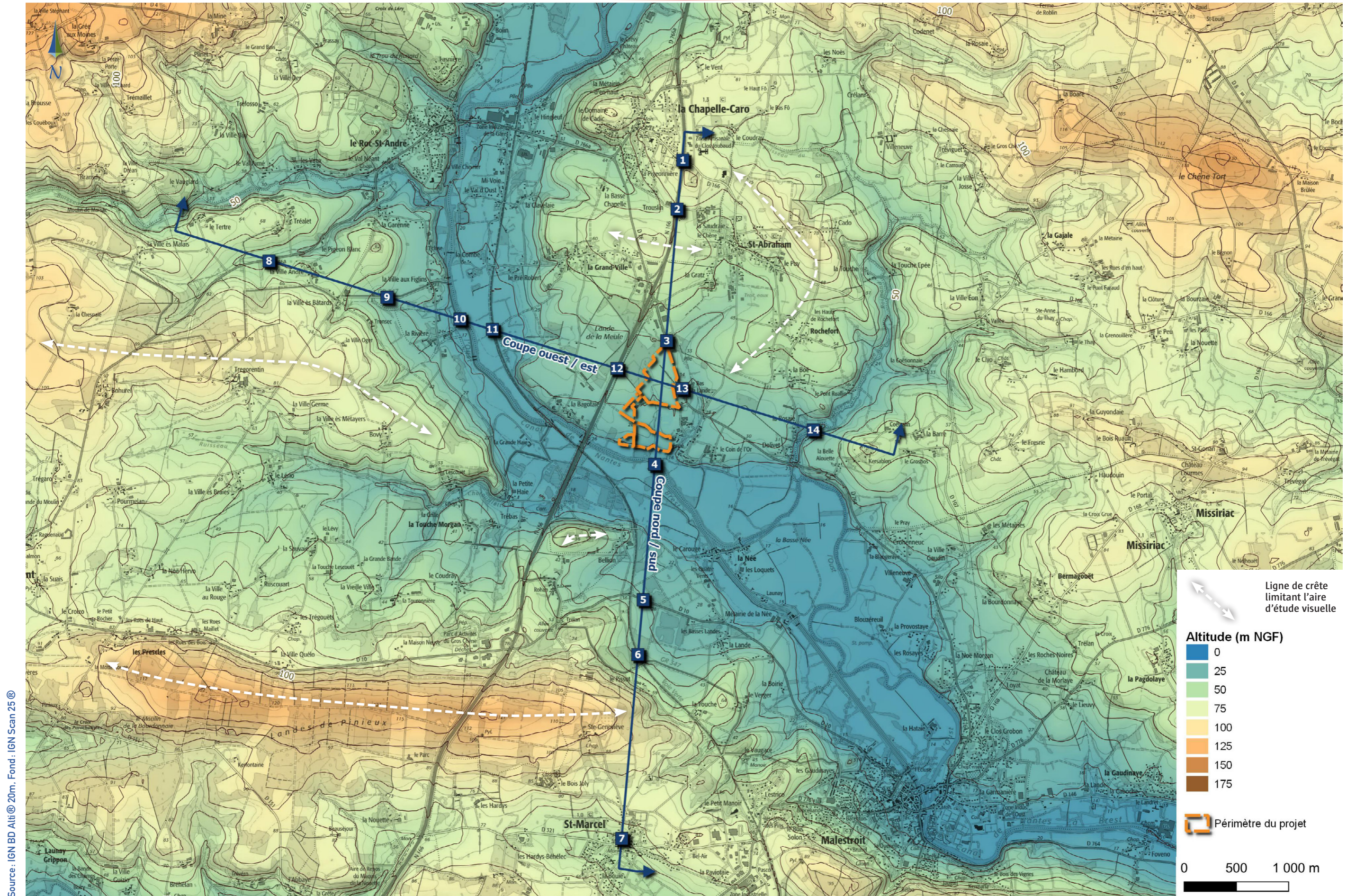
8 - Plutonisme - Ordovicien inférieur

GÉOLOGIE



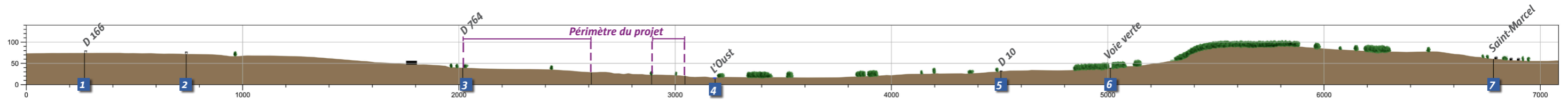
Source : infoterre.brgm.fr

HYDROGRAPHIE ET RELIEF



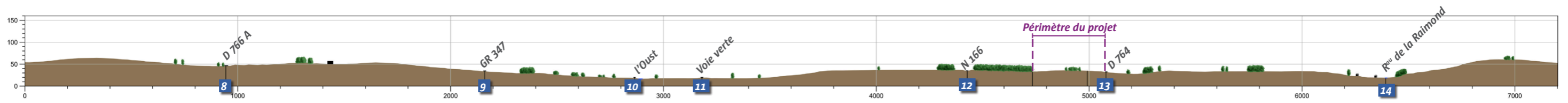
Source : IGN BD Alti © 20m. Fond : IGN Scan 25 ©

COUPE 1 : NORD- / SUD

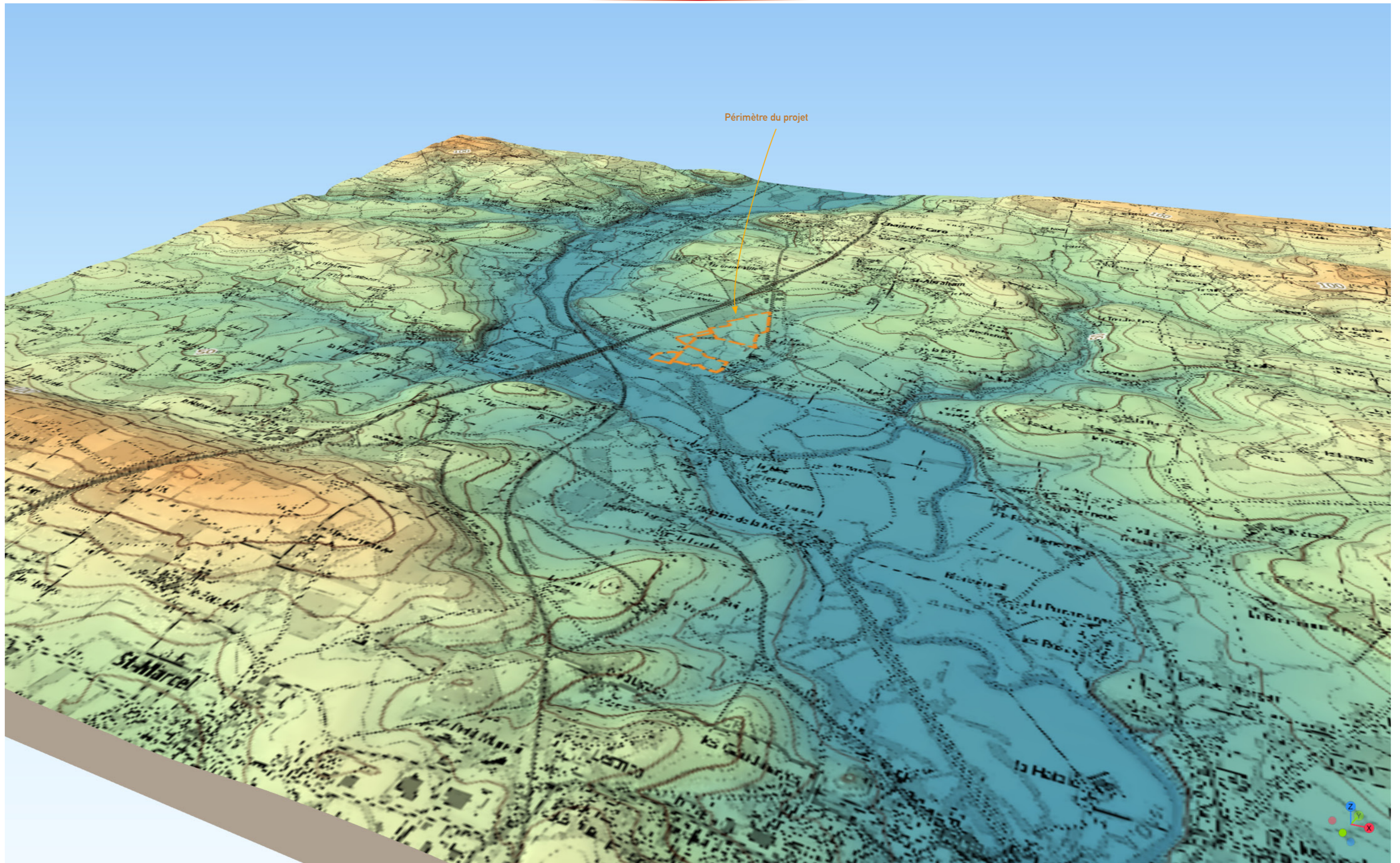


Ces coupes sont localisées sur la carte du relief en page 3.
Le rapport entre verticales et horizontales est de 2/1, afin d'accentuer la perception du relief

COUPE 2 : OUEST / EST



VUE AÉRIENNE 3D DEPUIS LE SUD-EST



Cet angle de vue met en évidence le positionnement du secteur du projet dans la partie inférieure du coteau nord de la vallée de l'Oust

2.2. SITUATION PAR RAPPORT AUX UNITÉS PAYSAGÈRES

Données consultées : atlas des paysages du Morbihan

Du nord au sud, trois grandes familles de paysages se succèdent dans le Morbihan : les plateaux du centre Bretagne, les reliefs des Landes de Lanvaux et l'Armor, incluant les plaines littorales, les côtes, les îles. Une quatrième famille, le réseau des vallées naviguées, traverse les trois familles précédentes.

2.2.1. La vallée de l'Oust

La vallée de l'Oust, unité paysagère dans laquelle se situe le secteur du projet, est l'une de ces vallées naviguées. Elle traverse du nord-ouest au sud-est les plateaux du centre Bretagne jusqu'à buter sur les reliefs des Landes de Lanvaux, qu'elle longe ensuite jusqu'à l'approche de Redon. Cette unité paysagère assez étroite est bordée à l'ouest par le plateau de Plumelec et à l'est par les monts de Caro.

La rivière est une des tronçons du canal de Nantes à Brest. « La navigation et le chemin de halage permettent une pratique touristique appréciée, occasionnant de nombreuses images qui viennent compléter le tableau des sites côtiers ». C'est un lien entre l'Argoat (la Bretagne intérieure) et l'Armor, tant pour la navigation de plaisance que pour les déplacements doux.

Les relations visuelles entre d'une part le canal et son chemin de halage et d'autre part les paysages environnants sont déterminées « davantage par la présence de la végétation de berge que par le profil de ses versants, peu accentués. La perception est ainsi souvent limitée au fond de vallée, mais c'est une perception réversible qui dépend des modalités d'entretien de la végétation.

La vallée ne se signale pas particulièrement : la structure peu marquée se fond dans le relief ondulé et les berges dégagées se trouvent au contact du plateau, dans la continuité des cultures. Dans les perceptions lointaines, la vallée de l'Oust est discrète, les versants sont souples, très peu marqués et quasi invisibles dans le relief général ondulé du plateau. La présence des boisements sur certaines séquences signale cependant le canal au creux du relief. »

Depuis le cours d'eau ou le chemin de halage, « les perceptions sont plus agréables : les berges sont aménagées, les chemins offrent des possibilités de promenades d'une grande qualité, accompagnées de beaux alignements d'arbres. Par endroits, les boisements ont tendance à refermer le paysage sur lui-même, mais offrent cependant, par leur volume, des épaulements qui cadrent de magnifiques perspectives. »

2.2.2. Le plateau de Plumelec

Avec son sous-sol granitique, le plateau de Plumelec se distingue des plateaux plus au nord (plateau de l'Evel et plateau de l'Yvel), d'origine sédimentaire. Adossé au Cisaillement Sud-Armoricain, il s'inscrit dans la dynamique des reliefs des Landes de Lanvaux. À l'est, la vallée de l'Oust lui donne une limite franche.

« Une direction générale sud-ouest / nord-est est marquée par le relief, le réseau hydrographique affirmé strie fortement le plateau du nord au sud. Il est également recouvert de nombreux boisements qui donnent une ambiance profonde et reculée à l'unité. »

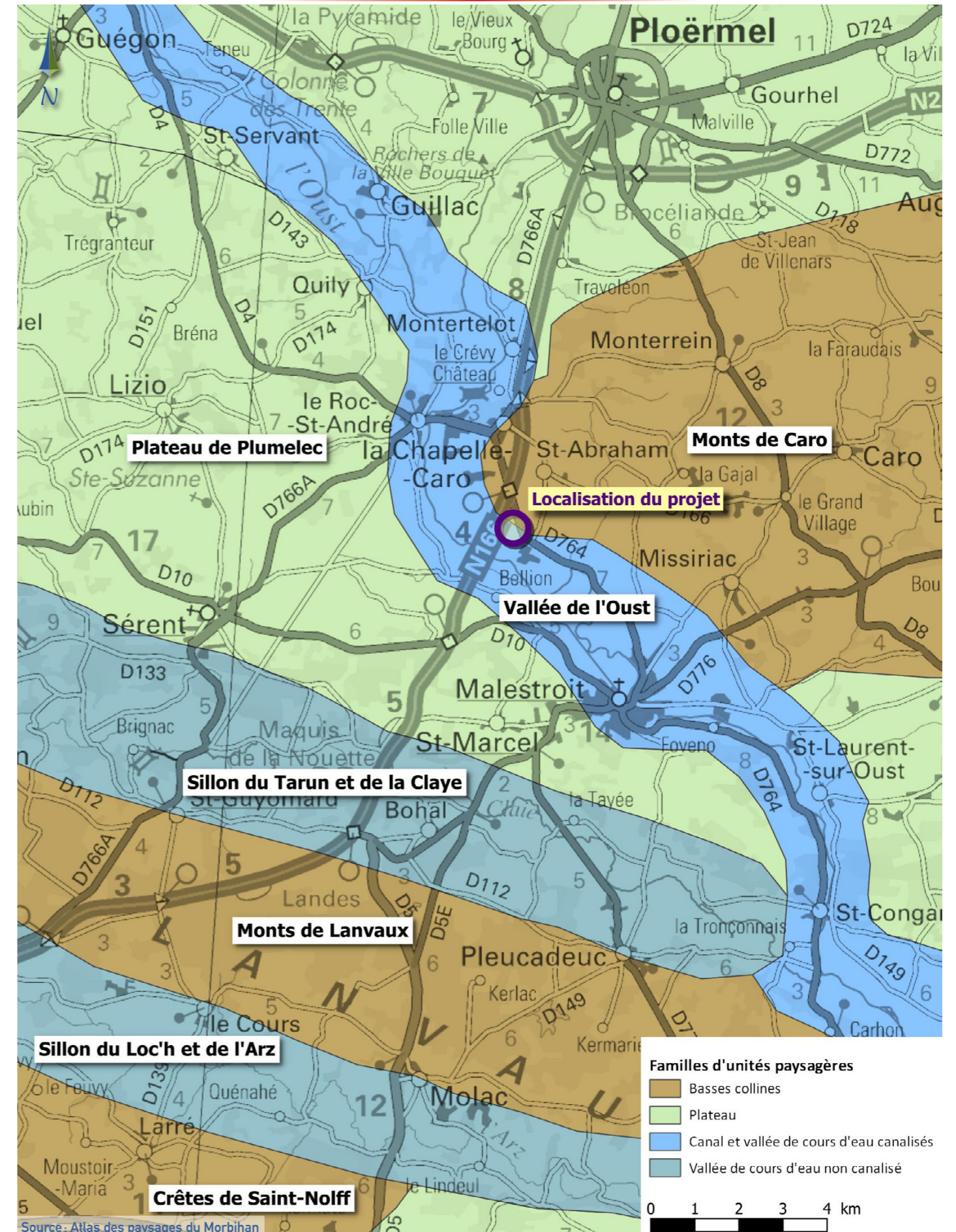
À l'interface avec la vallée de l'Oust, les villages sont implantés le long du canal (la Chapelle-Caro, Malestroit...), tandis qu'ailleurs, les coteaux et les sommets sont privilégiés. (Sérent, Lizio...)

Le réseau routier qui les relie est bordé « de nombreux et très beaux alignements arborés. Les conditions de perception sont particulièrement difficiles. Il n'existe que peu de vues lointaines, hormis pour les villages en position haute sur les crêtes. Partout l'horizon est raccourci par des forts boisements. De même, il est très difficile de percevoir les motifs de l'eau ».

Comme partout ailleurs en Bretagne, le bocage a beaucoup reculé.

Sur cette carte, les limites entre les unités paysagères sont schématisées ; la transition entre unités est dans la réalité plus progressive.

POSITIONNEMENT AU REGARD DES UNITÉS PAYSAGÈRES



L'activité agro-industrielle, qui se traduit par une densité importante de bâtiments d'élevage «est plus qu'ailleurs une caractéristique du plateau. L'élevage intensif ou hors sol n'est cependant pas le seul motif de l'activité agricole, on identifie aussi des prairies sous forme de clairières cultivées ou pâturées qui ponctuent les fonds de vallons et apportent de la lumière».

2.2.3. Les Monts de Caro

Située en rive opposée de l'Oust, l'unité paysagère des Monts de Caro est rattachée par extension aux reliefs des Landes de Lanvaux. Mais ici, «l'alternance des monts et sillons est une caractéristique de l'unité, elle rythme le paysage et séquence les parcours». Les reliefs suivent la direction est-ouest, accompagnés par les principaux boisements de l'unité. «Les plaines sont quant à elles davantage dégagées, plus ouvertes».

Dans l'ouest de l'unité, le village de Saint-Abraham est situé à flanc de coteau.

Vue dominante sur la vallée de l'Oust depuis le coteau sud. Sur la gauche, en rive opposée, débutent les Monts de Caro.



Voir page 9 la localisation de ces deux prises de vues

Vue dominante sur la vallée de l'Oust depuis le coteau nord. À l'arrière-plan, les Monts de Lanvaux s'étendent sur la ligne d'horizon, au-delà du plateau de Plumelec.



2.3. L'OCCUPATION DU SOL ET LES PRINCIPALES STRUCTURES VÉGÉTALES

Données consultées: Base Corine Land Cover 2012 ; carte IGN 1/25000^e BD Ortho (IGN)

Dans la vallée autant que sur les coteaux qui la bordent, l'occupation du sol est dominée par les parcelles de grande culture, entre lesquelles s'immiscent de nombreux boisements de feuillus et quelques plantations de conifères.

Le maillage bocager a presque totalement disparu, hormis ponctuellement autour de certains hameaux. Les linéaires de haies les plus significatifs se situent aujourd'hui le long du chemin de halage et le long de l'ancienne voie ferrée, reconvertie en voie verte. Les arbres isolés qui ponctuellement les bords de route et de chemin sont en réalité des vestiges d'anciennes haies, dont ils sont les seuls arbres à avoir été conservés.

La combinaison des boisements et des haies bocagères qui subsistent crée un paysage en mosaïque, dans lequel alternent des vues très ouvertes, depuis les points hauts, et des ambiances nettement plus fermées sur des paysages perçus à petite échelle.

Les exploitations agricoles sont orientées vers l'élevage, elles comportent de nombreux bâtiments : hangars et bâtiments d'élevage hors-sol.

Au nord, se succèdent les zones urbanisées du Roc-Saint-André, de la Chapelle-Caro et la zone industrielle de la Gare, de Saint-Abraham et la zone industrielle de l'échangeur du Val d'Oust.



Fermeture totale de la vue par une haie bocagère dense, qui combine la strate arborée et la strate arbustive.

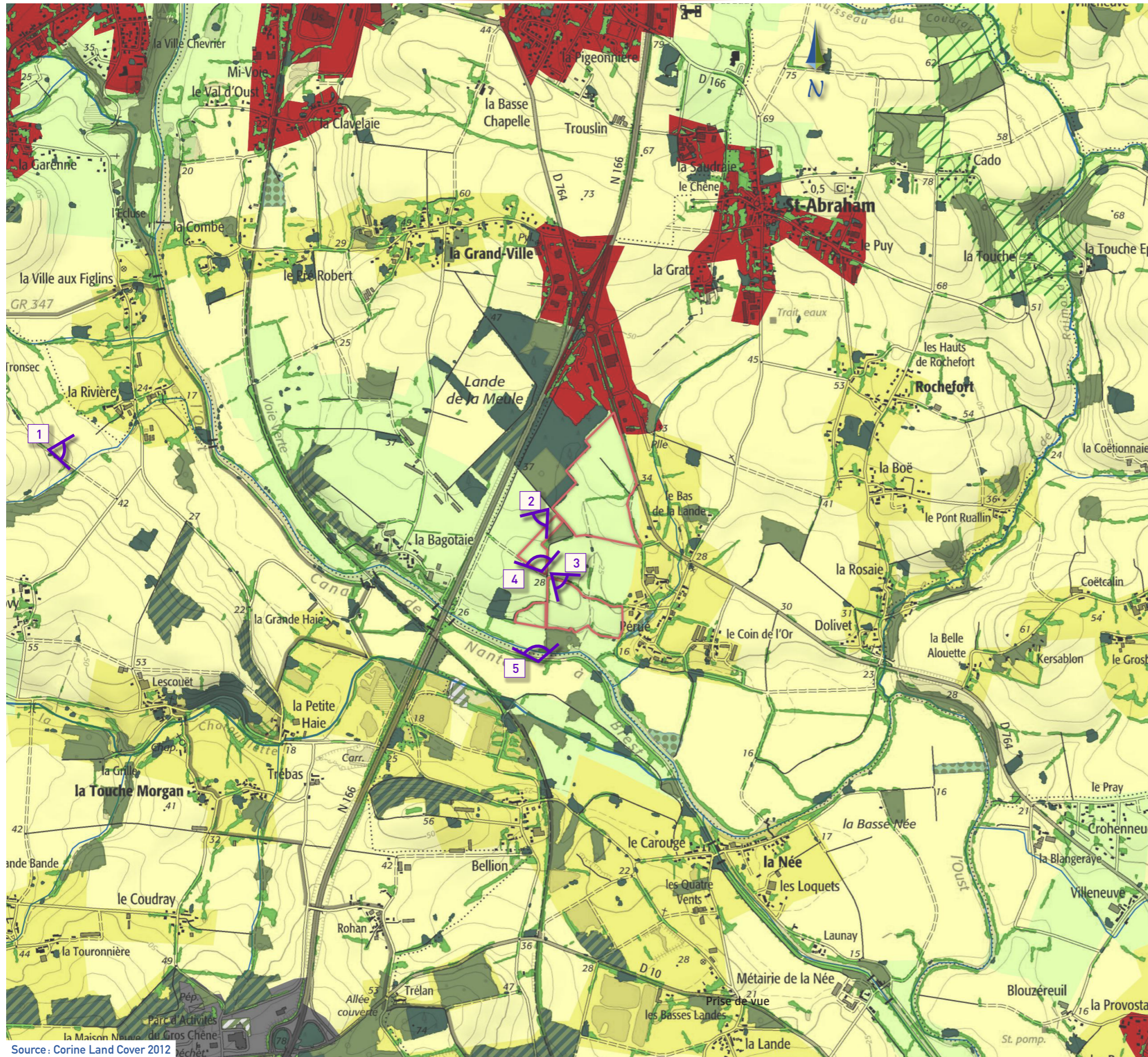


Le parcellaire agricole, dénué de maillage bocager, génère des «îlots» de paysage homogène bordé de boisements ou de haies plus ou moins continues qui apportent un effet de mosaïque au paysage.



Séquence de paysage semi-ouvert sur la rive nord depuis le chemin de halage. La partie sud du secteur du projet est en face.

GRANDES STRUCTURES D'OCCUPATION DU SOL



Données issues de Corine Land Cover

- Prairies
- Surfaces agricoles et espaces naturels importants
- Systèmes culturaux et parcellaires complexes
- Terres arables hors périmètres d'irrigation
- Tissu urbain et zones d'activités
- Réseaux routier et ferroviaire et espaces associés

Données issues de la BD Topo

- Bois
- Forêt fermée de conifères
- Bois ou forêt fermée de feuillus
- Forêt fermée mixte
- Forêt ouverte
- Haie
- Peupleraie

Autres données

- Cours d'eau
- Périmètre du projet



Source : Corine Land Cover 2012

Source : IGN BD Ortho

2.4. ÉVOLUTION DES STRUCTURES PAYSAGÈRES DURANT LES DERNIÈRES DÉCENNIES

Données consultées : Photographies aériennes verticales de l'IGN, campagnes photographiques de 1952, 1972, 1991 et 2004 ; Photographie aérienne verticale Bing (version en ligne 2017, date de prise de vue non connue).

Au début des années cinquante, la région présentait encore un paysage bocager au maillage dense et continu, certaines haies n'étant toutefois constituées que de hauts-jets. Les vergers de pommiers cidricoles étaient très nombreux principalement autour des fermes. Les anciennes landes donnaient déjà des signes d'abandon, en se fermant par les boisements (pinèdes).

À partir des années soixante s'esquisse la tendance à l'élargissement du parcellaire agricole et au non renouvellement des pommiers. Cette décennie et la suivante seront celles du bouleversement du paysage, par une mutation des pratiques agricoles. En 1978, le bocage et les vergers de haute-tige ont quasiment disparu, entraînant une ouverture du paysage. Les anciennes landes ont été converties, soit en bois (éventuellement exploitées dans le cas des pinèdes), soit en prairie ou culture, grâce aux amendements agricoles. Des bâtiments d'élevage hors-sol et des hangars sont construits aux abords des sièges d'exploitation agricole.

Depuis, le paysage est arrivé à une forme de stabilité. Ces structures paysagères, simplifiées, se sont renforcées : les paysages ouverts sont toujours plus ouverts et les paysages fermés sont toujours plus fermés. Dans les hameaux, les anciennes longères ont été rénovées et de nouvelles maisons ont été construites, mais la pression urbaine reste ici très faible.

La mise à 2 x 2 voies de l'axe Vannes-Ploërmel est l'infrastructure la plus notable à être apparue dans le paysage à la fin du siècle dernier.

L'ancienne voie ferrée a été reconvertie en voie verte ; son tracé n'a pas été modifié, mais ce nouvel usage s'est accompagné par un renforcement de la trame arborée qui l'accompagne.

Plusieurs parcelles proches du secteur du projet ont été exploitées en sablière, mais elles ont retrouvé leur aspect initial à la suite de la remise en état.

STRUCTURE PAYSAGÈRE DANS LES ANNÉES 1950-1960



Source : IGN


 Périmètre du projet

0 500 1 000 m

AGRANDISSEMENT SUR LA PARTIE NORD



Source : IGN

 Périmètre du projet

0 100 200 m

STRUCTURE PAYSAGÈRE EN 1978



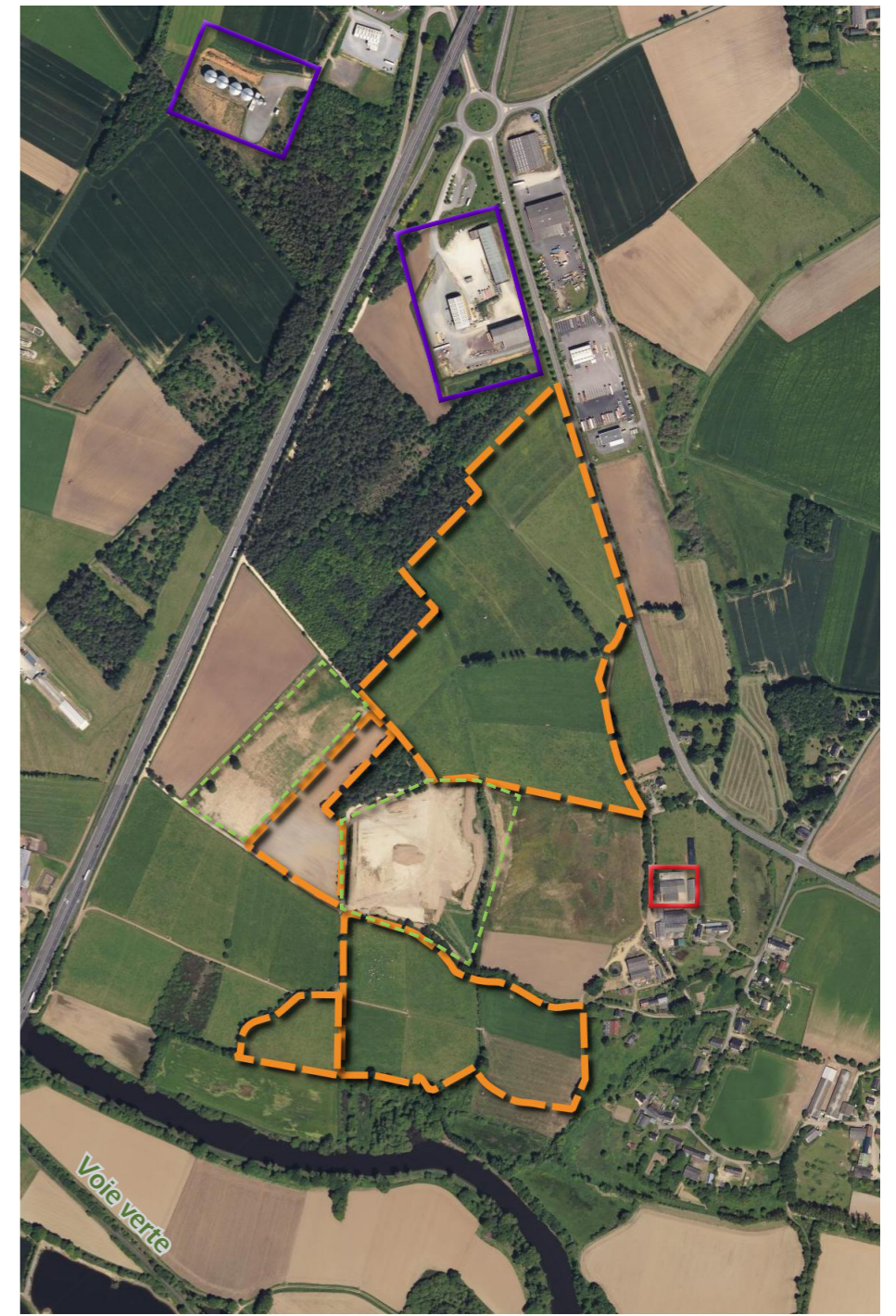
Source : IGN

STRUCTURE PAYSAGÈRE EN 1994



Source : IGN

STRUCTURE PAYSAGÈRE EN 2019



Source : IGN

- Périmètre du projet
- Nouveau bâtiment agricole (hangar, élevage hors sol...)
- Zone d'activités
- Ancienne sablière en cours de remise en état

Périmètre du projet

0 500 1 000 m

2.5. LE PAYSAGE DU SECTEUR DU PROJET

Le secteur du projet est situé sur le flanc nord de la vallée de l'Oust. Il occupe la moitié inférieure du coteau. Le relief y descend d'une manière régulière, passant de ± 45 m NGF au nord à moins de 20 m NGF au sud, c'est-à-dire à une altitude proche de celle de l'Oust. Un talweg suit la ligne de pente pour traverser le secteur du projet en son centre. Mais ces variations de relief restent faibles.

Les vues sont orientées vers le sud et le coteau opposé de la vallée. Quoique le maillage bocager soit aujourd'hui résiduel sur les parcelles du projet, l'ambiance paysagère est fortement influencée par la végétation arborée : les haies qui subsistent, hautes et denses, se combinent avec les nombreux bosquets et bois qui entourent le site pour présenter un paysage semi-ouvert fait de mosaïques de parcelles agricoles et boisées.

Les ambiances sont davantage contrastées sur les franges du secteur du projet : influence industrielle au nord, routière à l'ouest, fluviale au nord et agricole et résidentielle à l'est.



Vue sur la partie nord du site : un paysage de prairie maillé de fragments de haies bocagères hautes.



La partie centrale présente un paysage beaucoup plus ouvert. La vue s'ouvre au loin sur le versant sud de la vallée de l'Oust. Cette partie jouxte une zone qui a déjà été exploitée et dont on voit ici la finition de la remise en état.



Vue sur la partie sud. La densité bocagère y est plus importante que dans la partie nord. Positionnée plus bas, elle présente un paysage moins ouvert et une ambiance plus intimiste.



Vue sur une zone remise en état : le terrain y a retrouvé sa topographie initiale.



Vue sur une partie centrale.

LOCALISATION DES PHOTOS

